

## ASSEMBLEE GENERALE

Ostwald 13 mai 2023

Rapport moral du Président

FREDERIC DECK

[Salutations des membres du CEN Alsace - CSA, des salariés présents et des invités]

Mesdames et Messieurs, chers amis, chers membres,

L'année 2022 a été riche en événements et en réalisations.

Paul Pfeiffer, notre secrétaire et Jean-Pierre Maizière notre trésorier vous présenteront tout à l'heure les rapports d'activités et financiers. Ils donnent un bon aperçu de la richesse et de la diversité des actions conduites par le CEN Alsace en 2022.

Permettez-moi de souligner quelques indicateurs particulièrement explicites.

Notre mission première de protection foncière des espaces naturels s'est développé avec 95 hectares supplémentaires qui rejoignent le réseau :

- 4 nouvelles acquisitions en pleine propriété
- 7 nouvelles locations

Le fait marquant en matière de maîtrise foncière cette année est sans conteste l'acquisition de la forêt du Baerenloch, d'une surface de 30 hectares dans la vallée de la Doller.

Il s'agit d'une hêtraie sapinière d'altitude, non exploitée depuis plusieurs décennies, peut-être plus de cent ans.

La protection du site et sa gestion conservatoire permettra :

- Le maintien de la libre évolution forestière,
- La protection de la fonctionnalité naturelle de la tête de bassin,
- Le maintien d'un haut niveau de quiétude pour des espèces sensibles
- La contribution au réseau régional de forêts en libre évolution.

J'en profite pour adresser mes remerciements aux bénévoles qui ont contribué au repérage et à l'expertise de cette parcelle, ainsi qu'à la bonne conduite de cette opération foncière.

L'acquisition de la forêt du Baerenloch est un résultat concret et rapide de la stratégie forêt que nous avons adoptée en 2021 et qui a également fait l'objet dès début 2022 du lancement d'une souscription dédiée.

2022 aura aussi été marquée par la clôture du programme d'animation des 30 ans de la réserve naturelle nationale de l'île de Rhinau ainsi que par le lancement de celui des 25 ans de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer.

C'est l'occasion de rappeler que la création des réserves naturelles rhénanes est le fruit de la mobilisation des associations de protection de la nature. Un important travail d'alerte, de sensibilisation du public, de plaidoyer auprès des décideurs, d'élaboration des dossiers scientifiques, techniques, juridiques et financiers avait alors été mené.

Une réserve naturelle nationale est un outil de l'Etat fort et à long terme pour la protection de milieux naturels emblématiques ou caractéristiques.

Si leur création a pu susciter des interrogations au démarrage, les efforts de concertation et de dialogue que nous avons conduits avec l'ensemble des parties prenantes font aujourd'hui des réserves rhénanes des lieux de protection et de découverte unanimement reconnus.

La connaissance est le pilier qui nous permet de guider au mieux nos interventions. 5 plans de gestion ont été réalisés en 2022 dont 2 sur les rieds, le Ried de la Zembs et le Ried de Muttersholtz. Ces milieux typiques de nos paysages sont aujourd'hui extrêmement fragilisés et morcelés. Notre action concourt à en préserver les surfaces les plus remarquables et demain, aux côtés de nos partenaires, à nous appuyer sur ces noyaux pour leur redonner de l'espace.

Il me faut ensuite saluer la vitalité de notre tissu bénévole puisque ce sont près de 150 conservateurs bénévoles qui sont à pied d'œuvre au plus près des territoires et plusieurs milliers d'heures de bénévolat de personnes qui s'engagent sur les chantiers nature.

Je souhaitais aussi vous faire part des réflexions qui nous animent, des défis et des enjeux forts qui nous attendent.

Je pense en particulier à un sujet très directement lié aux évolutions du climat, à savoir la question de la ressource en eau. L'eau est une des composantes essentielles des êtres vivants, autant que des écosystèmes et des sociétés humaines. Elle n'est pourtant pas inépuisable et les zones humides jouent un rôle de premier plan pour préserver cette ressource rare et précieuse.

Depuis près de cinquante ans – oui, nous préparons là aussi un nouvel anniversaire, celui des 50 ans du conservatoire en 2026 - le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace œuvre pour la préservation du patrimoine naturel, dont les zones humides font figure de composante essentielle.

Enfin, juste avant de finir, je souhaitais remercier chaleureusement pour leur confiance et pour leur soutien important nos partenaires historiques : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Etat (DREAL et DDT), l'Union européenne, ainsi que les communes d'Offendorf

et de Kaysersberg Vignoble. Nos remerciements vont aussi aux communes et aux communautés de communes qui apportent un soutien même ponctuel à nos actions de terrain ainsi qu'à EDF Hydro et à la Fondation du Patrimoine pour leur implication.

J'adresse également mes remerciements appuyés à l'ensemble des salariés qui apportent au quotidien leurs compétences, leur expertise et leur enthousiasme.

Enfin pour conclure, il me semble que la prise de conscience des bienfaits que nous apporte la nature n'a jamais été aussi prégnante chez nos concitoyens qu'actuellement. Il ne tient qu'à nous de nous donner les moyens d'accueillir cet élan.

Avec vous, chers amis.

Soyez-en en toutes et tous remerciés.